



RAPPEL IMPORTANT !

Pour toute annulation de match, les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** prévenir **TOUS** les officiels :

- 1) par téléphone
- 2) par mail (mettre le district en copie)



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 29 au 31 Mai 2026 est assurée par : M. Maurice DELIANCE au 06.40.19.56.16

ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le Vendredi 26 Juin 2026 à 18 H 30 à Priay (Salle des Fêtes – 01160 PRIAY).

Appel des clubs à partir de 17 H 30.

Présence obligatoire de tous les clubs

Cet avis tient lieu de convocation

Le pouvoir, l'inscription au repas et le cahier d'A.G. sont téléchargeables sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / ASSEMBLEES GENERALES.

Le cahier d'A.G. sera envoyé à tous les clubs et leur président le Vendredi 12 Juin 2026

COMITE DE DIRECTION

Comité de Direction du 11 Mai 2026

Présents : BESSET Grégory, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GALLICE Catherine, GILLY Stéphanie, GUTIERREZ Raul, LAUPRETRE Vincent, MALIN Joël, MERIAUX Céline, NEYRARD Mélissa, PITARD Patrick, TEPPE Patrick, TOUZANI Hamid.

Assistent : MOTTION Frédéric, BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF), TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : BENOIT Pierre, DOUILLET Amandine, NAEGELLEN Philippe, REYNAUD Lucas.



Joël MALIN ouvre la séance à 19 H 00.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 13 Avril 2026

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point sur les licences

Les demandes de licences sont arrêtées définitivement au 30 avril de la saison en cours.

A ce jour, le District de l'Ain compte 20778 licenciés (21478 en 2024/2025).

Journée Nationale des Bénévoles 2026

Cette opération aura lieu les vendredi 22 et samedi 23 mai 2026.

Point sur les candidatures des clubs : PITARD Patrick (chef de délégation), GUTIERREZ Raul, NEYRARD Mélissa, TRICAUD Jacky (Bresse Foot 01), FONTAINE Yves (Bressans FC) et CAMBIER Mathias (Belley CS).

Le programme sera communiqué dans les prochains jours.

Coupes de l'Ain

Les finales auront lieu le Samedi 23 Mai 2026 à Malafretaz (stade du Moulin Neuf) comme suit :

- Coupe vétérans René MORANDAS : 11 H 00
- Coupe des Féminines Peggy PROVOST : 14 H 00
- Coupe des Groupements René TREMBLAY : 16 H 30
- Coupe Emile FAIVRE : 19 H 00

Toutes les rencontres auront lieu sur le terrain d'honneur.

Suite à visite des installations, les équipes jouant la Coupe Tremblay occuperont les vestiaires du rugby. Une réunion avec les clubs finalistes et les délégués aura lieu le Jeudi 21 Mai 2026 à 19 heures au District.

Les invitations à destination des clubs qualifiés seront distribuées ce jour-là.

Un « référent spectateurs » devra être désigné par chaque club.

Prix de l'entrée : 5 €uros (gratuit pour les étudiants (muni de leur carte étudiant) et les -16 ans.

Aucune carte d'ayant droit, arbitre, éducateur, club ne donne droit à une entrée gratuite.

Le club 1er nommé (recevant) devra apporter sa tablette.

Assemblée générale

Elle aura lieu le vendredi 26 juin 2026 à 18 H 30 à Priay.

Le déroulé de l'AG sera présenté lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

Les télécommandes pour les votes électroniques ont été réservées.

Modifications des règlements

Ils seront présentés lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

Validation des propositions de Label pour la saison 2025/2026

La liste des clubs éligibles sera transmise pour étude à la LAuRAFoot (sous réserve de dossiers disciplinaires en cours).

Le Comité de Direction valide ces propositions à l'unanimité.

Actions de fin de saison

- Samedi 30 Mai : Plateau départemental U7 à Izernore (après-midi)
- Samedi 13 Juin : Journée Départementale du Foot Féminin à Arbent (matin)
- Dimanche 14 Juin : Challenge U11 du Conseil Départemental à Marboz (journée)

Un lien d'inscription sera envoyé à tous les membres.

Arrêt – Reprise d'activité – Création - Création groupement de clubs

Arrêt : RAS

Reprise d'activité : BOURG FO (U7 – U9 – U17)

Création : Oyonnax Futsal Club et Jeunesse Revermont Football Club. Les liens d'affiliations seront envoyés aux présidents de chaque club.

Création groupement : RAS

Demande du CS Belley

Création d'une 3^{ème} équipe U15.

Ce club demande à ce que cette 3^{ème} équipe évolue dans le championnat du District de Savoie afin de limiter les déplacements.

Le Comité de Direction donne son accord à la condition que les équipes 1 et 2 évoluent dans le District de l'Ain. Joël MALIN fera une réponse écrite.

Embauche d'un Conseiller en développement associatif

Une candidature a été retenue et un entretien a eu lieu.

Cette personne sera embauchée en CDI, à temps plein, à compter du 24 Août 2026.

La fiche de poste sera co-signée par le candidat et Joël MALIN et envoyée à la L.F.A. pour validation.

Ce poste est aidé par la L.F.A. à hauteur de 25000 € par saison pour une durée allant jusqu'à la fin de la mandature, à savoir le 30 juin 2029.

Choix d'un cabinet comptable

Vincent LAUPRETRE rappelle que tous les contrats de service ont été révisés dont celui de l'expert comptable.

Suite à appel d'offre, 2 cabinets se sont positionnés et ont été reçus.

La Commission Finances sera consultée dans les prochains jours.

Parole aux commissions

Règlements (Maurice DELIANCE)

A la fin de cette saison, en D1, si seulement 11 équipes composent cette poule, quelle équipe sera la 12^{ème} ?

Le Comité de Direction décide que c'est le montant de D2 qui sera privilégié.

Foot Réduit (Patrick TEPPE)

Présentation aux membres des pyramides U13 à la fin de cette saison et passage à la saison prochaine ainsi que le calendrier 2025/2026.

Arbitrage (Grégory BESSET)

Il déplore l'absence d'un arbitre sur un match alors qu'un observateur avait été désigné et présent. La CDA proposera pour la prochaine réunion du Comité de Direction un texte précisant les modalités de remboursement des frais de déplacement.

Cas d'un arbitre en indisponibilité avec certificat médical qui officie bénévolement lors des matchs de son club. Quelle décision peut être prise ? Ceci est un cas d'évocation par la Commission des Règlements.

Problème toujours en cours pour le non règlement des frais d'arbitrage des arbitres ayant officié lors du championnat de France futsal des sapeurs pompiers. Les notes de frais seront refaites et renvoyées. Quelques arbitres ont choisi de préserver leur anonymat. Ils ne peuvent donc en aucun cas se plaindre s'ils ne peuvent pas être prévenus par les clubs en cas de changement de lieu, d'horaire ou de match annulé. Il y a eu un cas ce week-end. Le Comité de Direction décide que ceux dans ce cas ne seront pas remboursés. Joël MALIN enverra un mail de rappel à tous les arbitres.

Un week-end de sensibilisation sera programmé lors de la 2^{ème} journée de championnat 2026/2027.

Une action sera proposée ultérieurement en partenariat avec la Commission Prévention.

Finale Festival U13 Pitch : bon arbitrage des 2 arbitres de l'Ain à Feurs. L'un des 2 est convoqué pour arbitrer la finale nationale.

Quelques clubs de D1 demandent une réunion « coachs / arbitres » en cours de saison. Accord du Comité de Direction pour la saison prochaine.

Technique (Jean Marie BRESSOUX)

3^{ème} place pour le FC Bressans à la finale régionale Futnet.

La phase régionale du « Festival Foot U13 Pitch » s'est déroulée le samedi 2 mai 2026 sur les terrains du Stade Maurice Rousson à Feurs (42).

L'équipe féminine de Veyle Saône se classe 16^{ème} et l'équipe garçon du F.B.B.P. 01 se classe 9^{ème}.

J.D.F.F. : un devis doit être présenté pour les dotations.

Infos du Président

- Critérium U13 2026/2027 : les buts mobiles devront être obligatoirement lestés pour la pratique à 10.
- FAFA emploi : les dossiers des clubs de Culoz Grand Colombier et Foissiat Etrez sont à l'étude au niveau fédéral.
- Proposition de formation sur la sensibilisation à la cyber sécurité à l'intention des salariés.
- Nouvelle FMI : 92% des utilisateurs utilisent la version 5.0
- Dématérialisation des demandes de licences pour la saison 2026/2027 obligatoire.
- Quelques actions de prévention mises en place par quelques districts :
 - * barème disciplinaire à afficher dans les clubs
 - * caméra pour les arbitres lors de matchs à risques
 - * mairies prévenues des grosses sanctions disciplinaires de leurs clubs.
 - * interdire les spectateurs derrière les bancs de touche
 - * sortie des équipes en décalé

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 8 Juin 2026 à 19 H 00.

Joël MALIN clôture la réunion à 22 heures.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 26 Mai 2026

La CDA alerte fermement les arbitres sur certaines attitudes et commentaires récemment observés. Nous rappelons que les arbitres ont une obligation de réserve vis-à-vis de leurs collègues et vis-à-vis des clubs. En aucun cas la CDA ne peut tolérer des arbitres qui critiquent publiquement (et parfois avec véhémence) les décisions des autres arbitres. Comment demander de la tolérance et du respect aux spectateurs, aux joueurs et aux clubs quand on est incapable d'en avoir entre nous ?

De même, en acceptant une fonction d'officiel au sein du district les arbitres doivent faire preuve de neutralité et éviter les partis pris et remarques vis-à-vis des clubs, en particulier sur les réseaux sociaux, qui ne peuvent que mettre leur auteur en difficulté sur les terrains.

La CDA n'hésitera pas à sévir envers ceux qui négligent cet aspect de leur mission.

La CDA est surprise d'apprendre que certains arbitres méconnaissent les règlements des compétitions sur lesquelles ils officient. Les arbitres ont l'obligation de s'en inquiéter AVANT leur rencontre ! Cela peut avoir des répercussions négatives et avoir un impact sur les compétitions (et entraîner des réserves techniques).

Par exemple et pour mémoire :

- Pas de carton blanc sur les compétitions de Ligue (cette saison 2025-2026)
- La durée d'un match en Coupe Morandas est de 2 X 45mn et non 2 X 40 !!!

Courriers des arbitres :

Pierre HERMANN, annonçant la fin de sa carrière à l'issue de la saison.

La CDA remercie chaleureusement Pierre pour toutes ces années de dévouement au service de l'arbitrage dans notre district et pour ses propositions pour continuer sa mission, sous d'autres formes, l'an prochain.

Elisa GIGLIANO, demande concernant la finale de la Coupe Peggy Provost, réponse faite

Florian RHODET et Jean Noel TARTARIN, demandes concernant des désignations le week end des 30 et 31 mai, réponses faites,

Frédéric FLEURY, demande concernant une désignation le week end des 23 et 24 mai suite à un problème informatique,

Bertrand PLASSON, message suite à un problème de tablette sur la finale de la Coupe Tremblay samedi 23 mai,

Maxence RICHIR, Mael KADEM MENDES, Nicolas MOOG, Allan GIROUD, Ensar HASANI, Adrien LARGERON, Samba CISSOKHO, Romain GOUTTEFANGEAS annonçant une indisponibilité tardive pour le week end des 30 et 31 mai, la CDA constate un relâchement dans la rigueur des arbitres qui oublient de rentrer leur indisponibilité, qui se trompent en les saisissant ou qui, après avoir annoncé être disponible décident de prévoir autre chose !!!! La CDA déplore ce manque de respect pour ses bénévoles (et pour les collègues arbitres qui voient automatiquement leurs désignations modifiées à la dernière minute) et va sévir en aggravant les sanctions, seul moyen, malheureusement, de retrouver du sérieux,

Alexandre LEBEAUX, demande pour intégrer la filière promotionnelle, la CDA statuera prochainement sur les affectations des arbitres promotionnels pour la saison prochaine, elles seront annoncées au moment de la publication des classements annuels,

Kylian VALLET, annonçant une indisponibilité jusqu'à la fin de la saison et en début de saison prochaine,

Divers :

Omer CAGLAR, président du FCT Virieu, candidature pour intégrer la CDA la saison prochaine, réponse faite, la CDA en profite pour remercier tous ceux qui ont manifesté leur intérêt pour faire partie de la commission. Une réunion aura lieu au mois de juin.

Calendrier :

La CDA sera présente sur la journée du Challenge Départemental U11 le dimanche 14 juin à Marboz pour accompagner les jeunes arbitres du district présents ce jour là

6-7 juin : Examen Ligue. La CDA souhaite bonne chance à ses candidats.

La CDA annonce que la rentrée des arbitres 2026 se déroulera le samedi 5 septembre au complexe sportif de Lagnieu, nous prévenons suffisamment tôt les arbitres pour que chacun prenne ses dispositions : présence obligatoire pour tous les arbitres (planning et convocations à venir)

La CDA remercie chaleureusement le club du CS LAGNIEU pour accepter de nous recevoir pour cette journée essentielle pour notre corporation.

La CDA félicite les arbitres qui ont officié avec brio sur les différentes finales des coupes de l'Ain samedi 23 mai et qui ont offert une très belle image de l'arbitrage dans notre district, et en particulier MM. LANDAIS, STERNON et HERMANN qui ont officié sur la finale de la coupe MORANDAS et qui prennent leur retraite à la fin de cette saison.

Réunion des classements des arbitres : la réunion pour valider les classements de l'ensemble des catégories a eu lieu le vendredi 15 mai. Les classements seront officialisés après la dernière journée de championnat et publiés sur le site du district après ceux de la Ligue (donc dans le courant de 1^{ère} semaine de juin). La CDA demande aux arbitres de ne pas chercher à les connaître avant, aucun membre de la commission n'ayant l'autorisation de les révéler.

Annonce : La CDA est à la recherche de candidats (arbitres ou non) pour intégrer la commission pour la saison prochaine, les personnes intéressées peuvent contacter G. BESSET (06.74.19.12.92 ou gbesset@ain.fff.fr) pour de plus amples renseignements

Prochaine réunion : mardi 2 juin à 18H

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire de la CDA
Denis BLANC

RENTREE DES ARBITRES 2026-2027

Dans l'attente de convocation individuelle des arbitres (après parution des classements pour cette saison), vous trouverez l'organisation de la journée.

En cas d'absence, merci de me prévenir au plus tard le mercredi 02 Septembre 2026 (72 heures en amont de la rentrée afin d'être excusée) et que le RI précise :

Absence à la réunion de rentrée du début de saison :

Absence non excusée : - 10 pts et 2 matchs de non-désignation

Absence excusée non justifiée : - 8 pts.

Absence excusée justifiée : - 2 pts

POUR LES ARBITRES D1, D2, Arbitres Assistants, Jeunes (dont stagiaires)

le samedi 05 septembre 2026 au stade de LAGNIEU

(STADE René ROLLET, Allée Guy de la VERPILLIERE – 01150 LAGNIEU)

Accueil de 7h30 à 8h00 (dernier délai)

Déroulé de la journée :

La journée se terminera à 12h00 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (8h00-12h00 est obligatoire)

Veillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. **(DONT 1 stylo)**

POUR LES ARBITRES D3, D4, ADULTES STAGIAIRES, FEMININES.

le samedi 05 septembre 2026 au stade de LAGNIEU

(STADE René ROLLET, Allée Guy de la VERPILLIERE – 01150 LAGNIEU)

Accueil de 14h00 à 14h30 (dernier délai)

Déroulé de la journée :

La journée se terminera à 18h00 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (14h30-18h00 est obligatoire)

Veillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. **(DONT 1 stylo)**

COORDONNEES ARBITRES

L'ensemble des coordonnées des arbitres a été mis à jour sur le site du District de l'Ain de Football dans l'onglet « Documents » et « arbitrage » ou sur le lien suivant : [Coordonnées arbitres.pdf](#)

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2026/2027

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Octobre/Novembre 2025 et Janvier/Février 2026 pour les arbitrés formés durant celles-ci, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2025/2026 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical, ont reçu sur le mois de Mars 2026 les différentes informations pour la saison 2026/2027 (avec le dossier)

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2026)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2026/2027) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2026/2027) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (la page 4 pouvant être remplacée par la page 7 si la page 4 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2026)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (si une réponse « Oui » à la page 6 ou dernière visite en page 4 chez le médecin datant de 3 ans ou plus = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2026 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), **Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)**

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain **avec date de visite médicale après le 01/04/2026** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Octobre/Novembre 2025 et Janvier/Février 2026, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 35 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2026**.

COMMISSION FEMININE

Journée Départementale du Foot Féminin



La commission féminine en lien avec la commission technique du District de l'Ain de Football organisera sa traditionnelle Journée Départementale du Foot Féminin à destination des joueuses des catégories U7F-U9F-U11F-U13F-U15F le samedi 13 Juin prochain à Arpent – *Stade Municipal – Rue du Stade – 01100 ARBENT*.

Lors de cet évènement,

- **les joueuses licenciées de mixité** ont la possibilité de venir accompagnées d'une ou plusieurs copine(s) non licenciée(s) (le préciser lors de l'inscription sur le lien « Formulaire Joueuses de mixité » – nom, prénom, date de naissance).
- Pour les **équipes exclusivement féminines**, les éducateurs peuvent remplir le formulaire « **Equipes Féminines** » pour valider leur inscription.

Une organisation sera établie en conséquence afin d'accueillir un maximum de filles.

– Début des activités à 10h – Rdv sur place à 9h30

– Fin prévue aux alentours de 13h.

Afin d'établir une liste au plus près des joueuses présentes le jour J, nous vous invitons à nous rendre réponse via un des deux liens ci-après avant le 30 Mai prochain, date butoir des inscriptions :

[Formulaire joueuses de mixité](#)

[Formulaire équipes féminines](#)

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89.

La Commission Féminine

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas, P. Provost : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U20 : 2 délégués

U17 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

La licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 26/05/2026

Présents : MM. DELIANCE, GUTIERREZ.

Excusés : MM. BOURDON, GAUTHERON, VERNAY.

☺ ☺ ☺ ☺

Courrier :

- Bourg ACCFT, demande de renseignements par rapport aux montées D4 = réponse faite.
- ESVS Thoissey, demandant des renseignements pour « les équipiers premiers » en féminines à 8.
- Mille Etangs, par rapport à la constitution d'une entente avec l'US Formans = réponse à faire.
- St Denis Ambutrix, par rapport à un double surclassement d'un joueur U14 = réponse faite.

☺ ☺ ☺ ☺

Dossier n° 235

Match n° 55203633 : Groupement Féminin Ht Bugey 1 / AS Attignat 1 - U15 Féminines poule A – du 23/05/2026

Courrier du club d'Attignat annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Attignat 1 : 0 but / -1 point
- Groupement Féminin Ht Bugey 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Attignat est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 236

Match n° 55223949 : Ambérieu FC 1 / CS Lagnieu 1 – U20 D1 poule A – du 23/05/2026

Courrier du club du CS Lagnieu annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- CS Lagnieu 1 : 0 but / -1 point
- Ambérieu FC 1 : 3 buts / 3 points

Le club du CS Lagnieu est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 26 Mai 2026

Attention : suite à un appel règlementaire, qui sera traité ce soir, les rencontres de la dernière journée J18 des 30 et 31 mai, en D5 poule D sont susceptibles d'être reportées.
Les clubs seront avertis par mail demain matin.

Courriers Clubs :

Veyle Saône Fc : rencontre D5 poule D du 30 mai **au stade municipal de ST ANDRE D'HUIRIAT** 18h00.
----- rencontre D3 poule C du 31 mai **au stade municipal de ST ANDRE D'HUIRIAT** 13h00.
----- rencontre D2 poule B du 31 mai **au stade municipal de ST ANDRE D'HUIRIAT** 15h00.

Côt. Luénaz Fc : rencontre D5 poule C du 31 mai **au stade Les Gravelles à La BOISSE**.

Bourg Accft : rencontre D3 poule B du 31 mai **au stade des Vennes à BOURG en BRESSE**.

Valsershône Foot : rencontre D3 poule A du 31 mai **au stade R. PETIT à VALSERHÔNE** 12h30.
----- rencontre D1 So Club du 31 mai **au stade R. PETIT à VALSERHÔNE** 15h00.

Thoissey Esvs : rencontre D5 poule E du 30 mai **au stade des Petits Oiseaux à THOISSEY**.

Jacques CONTET.

COMMISSION COUPES

Réunion du 26 Mai 2026

Les finales ont eu lieu le samedi 23 mai au stade du Moulin Neuf à MALAFRETAZ.

Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée.

Le club de Plaine Tonique Fc, dirigeants et joueurs, qui avait la charge avec le district et ses bénévoles de l'organisation de cette journée.

Les arbitres, déléguées, joueuses, joueurs, encadrants pour la bonne tenue des rencontres.

Nos partenaires, le Crédit Agricole Centre Est, Rx Automobiles Europe Garage présents tout au long de la journée.

La famille Tremblay pour leur présence et la remise de la coupe au vainqueur.

Au public pour leurs encouragements dans la bonne attitude au fil des rencontres.

Jacques CONTET

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 26 Mai 2026

Les Pyramides des championnats sont sur le site – DISTRICT – STATUTS ET REGLEMENTS –
Titre 5 : Règlements championnats des U15 – U17 – U20.

Rencontres reprogrammées :

U15 D4 poule K J9 : **Co Plateau 1 – Plaine de l'Ain Us 1** le dimanche 7 juin à 15h00.

Courriers U15 :

Dombes Bresse Fc : demande de modification rencontre D4 poule O du 31 mai.

Bresse Foot01 : accord pour rencontre D4 poule O **le samedi 30 mai à 15h30.**

Dombes Bresse Fc : rencontre D4 poule O le 30 mai **au stade J. DECOMBLE à CHATILLON sur CHAL.**

Valserhône Foot : rencontre D2 poule C du 30 mai **au stade R. PETIT (sy) à VALSERHÔNE.**

Arbent Marchon Us : demande de modification rencontre D3 poule E du 31 mai.

Oyonnax Pvf : accord pour rencontre D3 poule E **le vendredi 29 mai à 19h00** (arbitre Zz).

Courriers U17 :

Bourg Sud : demande de modification horaire rencontre D2 poule B du 30 mai.

OI. Sud Revermont01 : accord pour rencontre D2 poule B du 30 mai à **12h00.**

Côt. Luénaz Fc : rencontre D2 poule D du 30 mai **au stade Les Gravelles à La BOISSE.**

Courriers U20 :

Côt. Meximieux Villieu : demande de modification horaire D2 poule A du 30 mai.

Bourg Sud : accord pour rencontre D2 poule A le 30 mai à **13h00.**

Mille Etangs Sc : rencontre D2 poule A du 30 mai **stade A. ORCET à AMBERIEUX en DOMBES 15h30.**

Jacques CONTET

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 26 Mai 2026

Courriers U15F :

Rencontre J10 **Essor Bresse Saône – Bourg Sud** le samedi 30 mai à 13h30

Courriers U18F :

Misérieux Trévoux As : demande de modification horaire rencontre du 30 mai.

Ain Sud : accord pour rencontre du 30 mai à **13h30**.

Courriers S.F. à 8 :

Hautecourt Romanèche As : rencontre D1 du 30 mai **au stade L. MAILLET à HAUTECOURT.**

Courriers S.F. à 11 :

Foot 3 Rivières : rencontre du 30 mai **au complexe sportif de MONTMERLE sur SAÔNE.**

Jacques CONTET

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

Pour la saison 2025/2026, il aura lieu **le samedi 30 Mai de 13h à 17h30** à Izernore (Stade Michel AUDERGON – Rue de la vignette – 01580 IZERNORE).



En raison de la programmation de la finale de Ligue des Champions Paris St Germain / Arsenal à 18h et afin de permettre au plus grand nombre de voir le match, le début du plateau est avancé à 13h.

- **L'ensemble des équipes sont convoquées à 12h15 précises. Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter les horaires.**
- **Début du plateau à 13h00 pour fin à 17h30 (remise des récompenses incluse).**

Clubs	Nombre d'équipes
ST MARTIN MAILLAT	2
FC VEYLE SAONE	2
AS MISERIEUX TREVoux	3
FC DOMBES BRESSE	1
ESB MARBOZ	3
US IZERNORE NURIEUX V.	3
SC MILLE ETANGS	3
CS LAGNIEU	3
ENT.S. REVERMontoise	3
US ARBENT MARCHON	3
AMBERIEU FC	2
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	2
FC VEYLE VIEUX JONC	1
PLASTICS VALLEE FC OYONNAX	2
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN	2
FC CURTAFOND CONFRANCON	1
AS HAUTECOURT ROMANECHÉ	1
FC MAS RILLIER	1
CS VIRIAT	2
O. SUD REVERMONT 01	2
CENTRE DOMBES FOOTBALL	2
BOURG ACCFT	2
BOURG SUD	3
AS MONTREAL LA CLUSE	3
AS ATTIGNAT	1
ENT.S. VAL DE SAONE THOISSEY	1
US VEYZIAT OYONNAX	1
US VAUX EN BUGÉY	1
CSJ CHATILLONNAISE	2
PLAINE REVERMONT FOOT	1
ST DENIS AMBUTRIX CHATEAU FC	2
VALSERHONÉ FOOT	3
OLYMPIQUE ST DENIS LES BOURG	1
FC BRESSANS	2

CS BELLEY	2
FBBP 01	4
TOTAL	73



La Commission technique

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Informations :

Dans vos demandes, précisez la catégorie et la poule.

Une seule adresse : district@ain.fff.fr

U13

Info : la pyramide de la bascule, 2^{ème} phase 2025/2026, 1^{ère} phase 2026/2027 est dans pratique, foot réduit, U13.

Rappel :

En U13, FMI obligatoire. Préparez vos tablettes en amont.

N'oubliez pas vos identifiants quand vous vous déplacez.

Changement d'horaire :

Journée du 30 mai 2026 :

Poule A : FC Valserhône 1 / FC Bressans 1 à 11h00 stade des Etournelles

Poule C : FC Valserhône 2 / FBBP01 3 à 11h00 stade des Etournelles

Poule F : AS Montréal 3 / FC Valserhône 3 à 11h30

Poule G : FC Serrières Villebois 1 / AS Colomieu 1 à 13h45 au stade Jean Christin

Poule H : FC Veyle Saône 2 / Centre Dombes FC 2 à 12h00

Poule L : AS Misérieux Trévoux 5 fém / CM Bressolles 1 à 12h00

Poule M : AS Misérieux Trévoux 4 / SC Portes de l'Ain 3 à 10h00

Changement de lieu :

Journée du 30 mai 2026 :

Poule F : AS Hautecourt Romanèche 1 / CS Viriat 2 au stade de Hautecourt

Poule J : FC Valserhône 5 fém / US Arbent 2 au stade Roger Petit

Poule P : ACCFT 1 / 1 Bourg Sud 4 au stade des Vennes

Forfait :

Journée du 23 mai 2026 :

Poule A : Centre Dombes Football 1 >> 9€

Poule D : Jassans Frans 1 >> 9€

Poule E : Jassans Frans 2 >> 9€

Poule H : Centre Dombes Football 2 >> 9€

Poule M : FC Dombes Bresse 4 >> 9€

Poule N : Centre Dombes Football 3 >> 9€

U11

Rappel :

Feuille de plateau obligatoire, n'oubliez pas de la rentrer sur le FAL pour le dimanche soir.
Créez les rencontres et mettez les scores.

Les éducateurs doivent obligatoirement remplir la feuille de plateau avant de partir.
Les feuilles doivent être lisibles et correctement remplies.

Changement d'horaire :

Journée du 30 mai 2026 :

- Poule B** : St Maurice de Beynost à 9h30
Chatillon sur Chalaronne (stade de l'Europe) à 11h00
- Poule C** : Chatillon sur Chalaronne (stade de l'Europe) à 11h00
- Poule D** : Polliat à 11h00
- Poule H** : St Maurice de Beynost à 9h30
- Poule N** : Serrières de Briord à 9H30
- Poule P** : Montmerle/Saône (Foot Trois rivières) à 11h30

Changement de lieu :

Journée du 30 mai 2026 :

- Poule A** : le plateau prévu aux Etournelles se disputera au stade Roger Petit
- Poule E** : le plateau prévu à Villereversure se disputera à Hautecourt Romanèche
- Poule F** : le plateau prévu aux Etournelles se disputera au stade Roger Petit
- Poule K** : le plateau prévu au stade Pierre Granger se disputera au stade des Vennes
- Poule N** : le plateau prévu à Belley (terrain en travaux) se disputera à Lagnieu
- Poule T** : le plateau prévu à Villereversure se disputera à Hautecourt Romanèche

Feuille de match manquante :

Journée du 7 mars 2026 :

- Poule G** : FC Ambérieu 1
- Poule N** : FC Ambérieu 2

Journée du 14 mars 2026 :

- Poule T** : FC Bord de Veyle 3

Journée du 21 mars 2026 :

- Poule D** : FC Plaine Tonique 1

Journée du 28 mars 2026 :

- Poule R** : AS St Laurentin 2

Journée du 25 avril 2026 :

- Poule E** : Bourg Sud 1
- Poule F** : Bourg Sud 2

Journée du 9 mai 2026 :

- Poule A** : FBBP01 2
- Poule D** : FBBP01 1
- Poule E** : FC Bord de Veyle 1
- Poule Q** : FC Bord de Veyle 2

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.

U9

Rappel :

Feuille de plateau obligatoire, n'oubliez pas de la rentrer sur le FAL le dimanche soir.
Les éducateurs doivent obligatoirement remplir la feuille de plateau avant de partir.
Les feuilles doivent être lisibles et correctement remplies.

Changement d'horaire :

Journée du 30 mai 2026 :

Poule K : Polliat à 9h30

Changement de lieu :

Journée du 30 mai 2026 :

Poule A : le plateau prévu à Nantua (Forfait général) se disputera à Bellignat

Poule S : le plateau prévu à Savigneux se disputera à Ambérieux en Dombes 10h00

Feuille de match manquante :

Journée du 7 mars 2026 :

Poule N : FC Artemare Valromey

Journée du 21 mars 2026 :

Poule T : Foot Trois Rivières

Journée du 28 mars 2026 :

Poule C : Ambérieu FC

Journée du 25 avril 2026 :

Poule M : FC Valserhône

Poule Z : FBBP 01

Journée du 9 mai 2026 :

Poule N : FC Artemare Valromey

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.

U7

Feuille de match manquante :

Journée du 28 février 2026 :

Poule J : FBBP 01

Journée du 7 mars 2026 :

Poule E : Côtière MV

Poule O : AS Izernore NV

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Considérant que l'article 5.2.1 du Règlement des Terrains et Installations Sportives énonce que « conformément au paragraphe 2 de l'article 1 du décret n°2006-2017 du 22 février 2006 relatif aux règles édictées en matière d'équipements sportifs par les fédérations sportives mentionnées à l'article L.131-16 du Code du sport, la Fédération Française de Football prononce le classement des installations sportives utilisées dans le cadre des compétitions officielles de football. Ainsi, la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives (C.F.T.I.S.) de la Fédération est seule compétente pour prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus ».
- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Actualisation des tests in-situ des terrains synthétiques

- Néant

Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Terrains des Belouses 1 et 2 de Bâgé le Chatel NNI 010260101 et NNI 010260102 - rapports à rédiger par la CDTIS.
- Terrains de la Fougère 1 et 2 de Chevroux NNI 011020101 et NNI 011020102 – rapports à rédiger par la CDTIS.
- Terrains de la Chassagne 2,3 et 4 de Manziat NNI 012310102, NNI 01230103 et NNI 012300104 – rapports à rédiger par la CDTIS.
- Terrains Joseph LOPEZ 1 et 2 d'Ambronay NNI 010070101 et NNI 010070102 – rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

Programmation des mois de mai et juin 2026.

- Terrains des Brouilles 1 et 2 de Curtafond NNI 011400101 et NNI 011400102
- Terrain René ROLLET de Lagnieu NNI 012020102
- Eclairage du stade de l'Huppe de Montrevel en Bresse NNI 012660201

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS RECHERCHENT

LE CLUB DE FAREINS SAONE VALLEE EST À LA RECHERCHE DE BÉNEVOLES ET D'ÉDUCATEURS POUR LA SAISON 2026 - 2027 N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC NOUS.

PRÉSENT DANS TOUTES LES CATÉGORIES LE FSVF RECHERCHE TOUJOURS DE NOUVEAUX BÉNEVOLES PRÊTS À S'INVESTIR AUPRÈS DES PLUS JEUNES OU DES PLUS GRANDS .

FAREINS SAONE VALLEE

**RECRUTEMENT
-BÉNEVOLES
-EDUCATEURS
(U7 - U9 - U11 - U13
SENIORS FEMININES - SENIORS MASCULINS)**

 didier laurent :
06.99.70.41.88

 facebook - instagram


AMBITION - FOOTBALL - PASSION



LE CLUB RECHERCHE


Educateurs


pour catégories foot réduit





rejoignez notre club ambitieux et convivial


Tu es débutant ou confirmé, possibilité de formation

 Philippe SALLET au 06 77 28 24 52

 Olivier SAUDRAIS au 06 19 76 71 96

 osdofficiel

 01 000 Saint-Denis-Lès-Bourg



Saison 2026 / 2027